



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/850
8 mai 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS et
FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des règlements concernant
les véhicules (WP.29)

RECTIFICATIF 1 A LA SÉRIE 01 D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT No 55

(Dispositifs d'attelage)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté à sa vingtième session par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié, suite à la recommandation du WP.29 adopté à sa cent vingt-sixième session. Il a été établi sur la base des documents TRANS/WP.29/2002/4 et TRANS/WP.29/2002/4/Add.1, tel qu'ils ont été modifiés (TRANS/W.29/841, par. 143).

Paragraphe 2.6.3.1., corriger comme suit :

"2.6.3.1. Classes C50-1 à 50-7 Chapes d'attelage "

Paragraphe 2.6.4.3., corriger comme suit :

"2.6.4.3. Classes D50-C et 50-D Anneaux de timon "

Paragraphe 2.12., corriger comme suit :

"
 $D_c = D_c$ valeur en kN pour les remorques à essieu(x) médian(s) - voir
par. 2.11.1. du présent Règlement.

Annexe 1, point 9.3., corriger comme suit :

" de la remorque :kg
Masse statique maximale admissible constructeur sur la boule
d'attelage :kg
Masse maximale "

Annexe 2, point 6., corriger comme suit :

" de la remorque :kg
Masse statique maximale admissible sur la boule
d'attelage :kg
Masse maximale "

Annexe 4, exemples au-dessous du Tableau 1, corriger le mot "charge" à lire
"masse" (2 fois) et l'unité "kgf" à lire "kg" (2 fois).

Annexe 5,

Paragraphe 1.6.3., le texte au-dessous du Tableau 3, corriger comme suit :

"
S = Masse statique maximale (en kg)"

Paragraphe 3.3., corriger comme suit :

"
Si la bouche, ou une pièce la supportant, peut pivoter Les
bouches pivotant autour de l'axe transversal horizontal ne peuvent
être homologuées que pour des masses S ne dépassant 50 kg et une
valeur V de 5 kN au maximum.

Si la bouche, ou une pièce la supportant "

Paragraphe 8.1., figure 18, remplacer la dimension "30 +0/-1,5" par
"35 +0/1,5".

Annexe 6, paragraphe 3.2.3., corriger l'équation comme suit :

$$"F_a = g (C+S/1000) \quad \text{kN}"$$

Annexe 7, paragraphe 1.4.1., corriger comme suit :

" en hauteur si la masse exercée sur l'anneau de timon de la remorque dépasse 50 kg lorsque la remorque est "

Annexe 7 - Appendice 1, le titre, corriger comme suit (sans objet en Français).
